

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

DÉLÉGATION DU CENTRE-DU-QUÉBEC



APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional (URLS) pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la répondante régionale, Diane Pomerleau
dptechfi@videotron.ca

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. LIEU ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Thetford Mines, Québec, du 28 au 31 juillet

1.2. DATES IMPORTANTES

Dates importantes		
DATES	DESCRIPTION	ENDROIT
1 ^{er} janvier 2017– 1 ^{er} juillet 2018	Période de réalisation des standards "Espoirs Régionaux" (voir tableau en annexe)	
3 juin 2018	Première finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	École Jean-Raimbault, Drummondville
11 juin 2018	Deuxième finale régionale. Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer à au moins une des finales régionales	Collège Clarétain, Victoriaville
1 ^{er} janvier 2017– 1 ^{er} juillet 2018	Période de qualification en vue de la réunion du comité de sélection (voir section 3).	
Début du mois de juillet	Réunion du comité de sélection	
8 juillet 2018	18h-20h. Soirée pré-départ	Centre communautaire Notre-Dame-du-bon-Conseil
27 juillet 2018	Arrivée des délégations à la Finale Provinciale des Jeux du Québec	Thetford Mines, Québec
28 au 31 juillet 2018	Dates de compétition	Thetford Mines, Québec
31 juillet 2018	Retour des délégations	

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

1.3. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale Provinciale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être membre de la FQA
- Être né en 2001, 2002, 2003 ou 2004;
- Avoir participé à au moins une finale régionale de votre région;
- Durant la période du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} juillet 2018, avoir atteint le standard « Espoir Régional » dans au moins une épreuve où il sera inscrit en vue de la Finale des Jeux du Québec. Voir le tableau en annexe.

1.4. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1^{er} mai 2018.

« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé en fonction de l'adresse de son domicile, tel que mentionnée sur son bulletin scolaire de l'année en cours. L'athlète est présumé domicilié chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidence, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu. »*

*Note : Une personne a en vertu du code civil du Québec un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

1.5. SURCLASSEMENT

Autorisé, mais limité à une seule catégorie d'âge. Par conséquent, les athlètes nés après le 31 décembre 2004 ne sont pas admissibles en vue de la Finale des Jeux du Québec à l'été 2018.

1.6. ÉPREUVES

Chaque athlète sélectionné peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais.

Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 110mH (hommes haies 36"), 100mH (femmes haies 30"), 400mH (hommes haies 33" / femmes haies 30"), 2000m steeple (hommes barrières 33" / femmes barrières 30"), 3000m marche, relais 4x100m, relais 4x400m, hauteur, perche, longueur, triple saut, poids (hommes 5kg, femmes 3kg), disque (hommes 1.5kg, femmes 1kg), marteau (hommes 5kg, femmes 3kg), javelot (hommes 700g, femmes 500g), heptathlon (femmes), décathlon (hommes).

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

1.7 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes maximum, 4 entraîneurs, 1 gérant d'équipe.

1.8 RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection régional se réunira au début du mois de juillet pour finaliser la composition de l'équipe. Seuls les athlètes sélectionnés par le comité seront contactés.

1.9 FRAIS D'INSCRIPTION

Le coût d'inscription aux finales régionales est de 20\$, peu importe le nombre d'épreuves choisies. Le coût d'inscription à la Finale Provinciale des Jeux du Québec sera confirmé auprès des athlètes sélectionnés.

2 OBJECTIFS ET MISSION DE L'ÉQUIPE

Nos objectifs :

- Être classé dans la première moitié parmi toutes les régions
- Sélectionner le nombre maximal d'athlètes (30)
- Recruter de nouveaux jeunes au sein de nos équipes civiles d'athlétisme

Notre mission :

Nous considérons que les Jeux du Québec offrent une occasion unique d'améliorer l'estime de soi de nos athlètes, car l'esprit des Jeux du Québec est basé sur la collaboration entre équipiers plutôt que sur la performance personnelle.

Ainsi, nous voulons créer un environnement qui à la fois permet aux jeunes d'améliorer leurs capacités physiques, et aussi de vivre de nouvelles expériences au sein d'un groupe où ils développeront de nouvelles amitiés qui perdureront pendant bien des années

3 PROCESSUS DE SÉLECTION

En vue de la réunion du comité de sélection régional, un classement prioritaire sera établi, lequel tiendra compte, d'une part, de la meilleure performance que l'athlète aura obtenue lors de la période de qualification, et d'autre part, du rang de ce dernier à la finale régionale du 3 juin 2018.

L'annonce finale de la délégation centriçoise se fera au terme de la période de qualification (après le 30 juin 2018). Tous les athlètes, retenus et non retenus, seront avisés par courriel. Les athlètes sélectionnés seront informés des épreuves qu'ils sont susceptibles de réaliser lors des Jeux du Québec. Ainsi, ils auront plus de 4 semaines pour s'entraîner et gagner de l'expérience sur ces épreuves.

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

3.1 SÉLECTION

3.1.1 SÉLECTION AUTOMATIQUE

- 3.1.1.1 D'après le classement prioritaire. Octroyée au meilleur athlète par épreuve pendant la période de qualification, cet athlète *ayant satisfait aux critères d'admissibilité énumérés à la section 1.3*
- 3.1.1.2 D'après le classement prioritaire. Octroyée à l'athlète qui est classé dans le top 2 du classement prioritaire sur une épreuve et remporte cette même épreuve à la finale régionale du 3 juin 2018, cet athlète *ayant satisfait aux critères d'admissibilité énumérés à la section 1.3*

3.1.2 SÉLECTION DISCRETIONNAIRE

Les athlètes qui ne sont pas choisis par la sélection automatique, mais qui ont satisfait aux critères d'admissibilité énumérés à la section 1.3, seront choisis à la discrétion du comité de sélection. Des exemples des facteurs influençant leurs décisions sont ci-dessous. Il est à noter que cette liste n'est pas exhaustive.

- Classements potentiels de l'athlète lors des Jeux du Québec 2018
- Écart relatif de la meilleure performance par rapport au standard requis sur l'épreuve
- Performances réalisées pendant la période de qualification et lors de la finale régionale du 3 juin 2018
- Capacité à concourir dans trois épreuves lors des Jeux Québec 2018 (Et y être compétitif)
- Épreuves à combler au sein de la délégation régionale
- Autres facteurs jugés pertinents par le comité de sélection

JEUX DU QUÉBEC 2018 – THETFORD

ANNEXE

NORMES DE NIVEAU « ESPOIR RÉGIONAL » ET ÉQUIVALENCES

Juvénile (U18) féminin		Juvénile (U18) masculin	
100m <i>60m</i>	13.8 / 14.05 8.98	100m <i>60m</i>	12.1/12.39 7.93
200m	28.8/29.11	200m	24.8/25.07
400m <i>300m</i>	1:07.9/1:08.12 47.8/48.02	400m <i>300m</i>	56.3/56.50 40.2/40.39
800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:39.55 1:55.28 3:28.61	800m <i>600m</i> <i>1000m</i>	2:13.13 1:35.09 2:53.64
1500m <i>1200m</i>	5:30.91 4:14.67	1500m <i>1200m</i>	4:39.50 3:35.24
3000m <i>2000m</i>	12:12.14 7:43.39	3000m <i>2000m</i>	10:15.65 6:30.85
100m haies <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	18.7/18.97 16.1/16.37 11.61	110m haies <i>100m haies</i> <i>60m haies</i>	18.0/18.25 16.9/17.15 10.32
400m haies <i>200m haies</i>	1:16.3/1:16.51 32.1/32.40	400m haies <i>200m haies</i>	1:05.4/1:05.56 28.4/28.71
2000m steeple <i>1500m steeple</i>	8:21.83 5:41.10	2000m steeple <i>1500m steeple</i>	7:01.81 4:44.19
3000m marche <i>1500m marche</i>	19:54.66 8:50.63	3000m marche <i>1500m marche</i>	18:56.74 8:26.94
Hauteur	1.36m	Hauteur	1.65m
Perche	2.10m	Perche	2.65m
Longueur	4.21m	Longueur	5.16m
Triple saut	8.94m	Triple saut	10.75m
Poids 3kg	8.64m	Poids 5kg <i>Poids 4kg</i>	10.13m 11.33m
Disque 1kg	20.79m	Disque 1.5kg <i>Disque 1kg</i>	26.19m 32.08m
Marteau 3kg	23.88m	Marteau 5kg <i>Marteau 4kg</i>	28.44m 31.80m
Javelot 500g	24.00m	Javelot 700g <i>Javelot 600g</i>	34.80m 37.59m
Heptathlon <i>Pentathlon</i>	2703 1978	Décathlon <i>Pentathlon</i>	3620 1922